

Metz, le 30 septembre 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par : Liborio Ciccarello  
Tél : 03 87 34 34 12  
E-mail : liborio.ciccarello@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau  
à  
LIDL  
ZA de la Planchette  
57645 Montoy-Flanville

**OBJET** : Dossier de déclaration concernant l'aménagement d'un magasin LIDL sur la commune de Forbach  
Accord avant délai de deux mois  
**RÉF.** : Dossiers PE\2150. EP\FORBACH\2022 DLE LIDL  
**P.J.** :

Monsieur,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif à :

- l'aménagement d'un magasin LIDL sur la commune de Forbach

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 29/08/2022, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune de Forbach où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" par le site Internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Céline Dellinger

